

## Acquisition d'image (2D) et mesure numérique

### Matériel disponible et protocole d'utilisation du matériel

<p><b>Matériel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écran et son support</li> <li>- règle graduée 30 cm (=échelle)</li> <li>- dispositif d'acquisition d'image numérique et fiche technique d'acquisition</li> <li>- logiciel de mesure et fiche technique</li> </ul>	<p><b>Préparation de l'objet pour les mesures numériques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Installer</b> l'objet sur le support fourni en respectant le schéma du montage ci-contre</li> <li>• <b>Effectuer</b> les captures d'image nécessaires en utilisant l'appareil d'acquisition d'image numérique</li> <li>• <b>Enregistrer</b> au format .jpg à l'emplacement indiqué</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Montage vu de face par rapport à la visée</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Montage vue de profil</b></p>
<p><b>Sécurité :</b> Aucune précaution particulière</p>	<p><b>Précautions de la manipulation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la photographie en prenant garde à respecter le parallélisme entre l'écran, la règle et l'objet. l'appareil de d'acquisition d'image doit être perpendiculaire à l'ensemble.</li> <li>- On peut réaliser 2 ou 3 photographies en faisant varier la hauteur de l'appareil par rapport à l'objet. On choisit ensuite parmi ces photographies celle qui convient le mieux à la réalisation des mesures.</li> <li>- Utiliser les fonctionnalités du logiciel de mesure pour créer une échelle (en millimètre) avant d'effectuer les mesures.</li> </ul>	